

RANDONNEE A MONTFORT-LE-GESNOIS

<u>Parcours : 7 km</u> Durée : 1 heure 30





Le départ se fait à l'église Notre Dame.

Dos à l'église, prendre à droite sur l'avenue de la libération et continuer pendant 580 m jusqu'au carrefour du Calvaire.

Arrivé au carrefour, prendre à droite sur la D20 jusqu'au stade A. J. de Nicolaÿ. Arrivée au stade prendre à droite et traverser le parking sur 50 m, puis prendre le portillon à gauche qui se trouve juste après le concentrateur électrique.

Ensuite aller tout droit sur 50 m en longeant le terrain de foot qui se trouve sur votre droite, puis se décaler sur la gauche pour rejoindre l'autre terrain de foot en face et aller jusqu'à la clôture de bois, puis tourner à droite et longer la clôture jusqu'au portillon pour rentrer dans le bois et suivre à droite le chemin tracé.

Traverser la forêt pour revenir sur la D 20, puis continuer sur celle-ci vers la droite en direction de St-Corneille jusqu'à l'intersection avec la C 401 (direction Fâtines).

Prendre la C 401 et longer l'autoroute sur 670 m pour arriver à un chemin sur gauche dans la forêt (« Chemin rural n° 46 – de l'Isle à Montfort »).

Prendre ce chemin en continuant tout droit sur 975m pour atterrir sur la D 91. Arrivé sur la route, prendre le chemin en face pendant 400 m, puis le chemin sur gauche (Chemin privé au milieu des champs) jusqu'au chemin des Vignes.

Prendre à droite sur le chemin des Vignes pour arriver à la route de la Vallée.

Arrivé sur la route, prendre sur votre gauche pendant 440 m, pour bifurquer à droite sur le « chemin de la Grande Vallée ». (Borne à incendie rouge en face du chemin).

Continuer sur 400 m sur le chemin, puis prendre le petit sentier sur droite avant d'arriver sur le lotissement. Continuer jusqu'à arriver sur le chemin rural n° 9.

Prendre sur votre gauche pour arriver à la rue Basse (200 m).

Une fois arrivé à la rue Basse, prendre à droite en direction du carrefour, et emprunter le passage des 110 marches (sur votre gauche).

En haut des 110 marches, prendre à gauche et revenir vers l'église.

EGLISE NOTRE DAME

Elle fut construite entre 1856 et 1858, projet réalisé à l'initiative de M. et Mme de Nicolaÿ. Plusieurs conditions sont posées, à savoir qu'une chapelle et une crypte seront réservées à la famille



2

de Nicolaÿ et qu 'un terrain sera cédé pour aménager un couloir de communication entre l'église et le château.

L'édifice est inscrit Monument Historique depuis 2007 en raison de son décor intérieur sculpté et peint et de ses vitraux.





Cette borne se situe dans le bas du chemin des Vignes, à l'intersection de la route de la Vallée. Sa réfection date de décembre 1951.



PASSAGE DES 110 MARCHES

Cet escalier fut construit vers 1890 pour relier le haut Montfort et la rue Basse, en direction de la gare de la Pécardière et du pont sur L'Huisne.

3